

LA CULTURE, LEVIER DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES TERRITOIRES

Novembre 2013

www.observatoire-ess-iledefrance.fr

EN INTRODUCTION

Dans le secteur des arts et de la culture, l'économie sociale et solidaire fait émerger un espace culturel et artistique d'innovations sociales. Il s'agit d'un secteur composé le plus souvent d'entreprises associatives, mais aussi de coopératives (SCOP, SCIC, CAE*) qui œuvrent pour la construction de lieux citoyens, pour l'accès au savoir et à la culture de tous, pour tous et tout au long de la vie. Ces acteurs revendiquent une économie solidaire où l'échange n'est pas forcément lié à une dimension monétaire. Ancrés sur les territoires, ils participent à un développement économique et social endogène. Plus globalement, ils rappellent combien la culture est un enjeu crucial pour une société en profonde mutation.

L'économie sociale et solidaire développe le plus souvent ses activités culturelles au travers d'associations de taille modeste dans lesquelles, aux côtés des professionnels, les équipes bénévoles sont fortement mobilisées. On y compte de nombreuses initiatives, hybrides dans leur financement et leurs logiques d'actions, en lien avec le territoire et les populations. De façon singulière en Île-de-France, c'est une économie qui côtoie et alimente les industries culturelles et le secteur du tourisme ainsi que les établissements publics (Scènes nationales, Opéras, musées, bibliothèques, etc.).

*SCOP : Société coopérative et participative / SCIC : Société coopérative d'intérêt collectif / CAE : Coopérative d'activité et d'emploi

Exemples d'activités du secteur des arts et de la culture

SPECTACLE VIVANT THEATRE
DANSE CIRQUE ECOLES DE
MUSIQUE PROGRAMMATION DE
CONCERTS RADIOS ASSOCIATIVES
PRODUCTION ET DISTRIBUTION
DE FILMS PRESSE ET LIBRAIRIES
EDITION CINEMAS PLASTICIENS
GRAPHISTES MULTIMEDIA



Môm'Arte, activités périscolaires et ateliers culturels

Chiffres clés de la culture en Île-de-France, relevant de l'économie sociale et solidaire

Source : Observatoire régional de l'ESS IDF – d'après Insee, CLAP 2010



5 851
ÉTABLISSEMENTS
EMPLOYEURS
soit 18 % des établissements
employeurs de l'économie sociale
et solidaire



11 363
ÉQUIVALENTS
TEMPS PLEIN (ETP)
3,5 % des ETP de l'économie sociale
et solidaire



367 MILLIONS
DE RÉMUNÉRATIONS
BRUTES
soit 3,4 % de la rémunération brute
distribuée dans l'économie sociale
et solidaire



13 229
SALARIÉS
soit 3,4 % des effectifs de
l'économie sociale et solidaire



25 %
DES EMPLOIS CULTURELS
FRANÇAIS DE L'ESS
sont situés en Île-de-France



Méthodologie générale

Les données présentées dans cette publication sont issues des sources CLAP et DADS de l'Insee, pour l'année 2010. Ils prennent en compte uniquement les établissements employeurs et les effectifs salariés au 31-12-2010 (postes non annexes)*.

Le périmètre utilisé est un croisement de statut juridique (périmètre de l'économie sociale et solidaire – associations, coopératives, mutuelles et fondations) avec des secteurs d'activités (périmètre culturel) – plus d'information page 8.

Le reste de l'économie (hors ESS) comprend tout autant l'économie privée

(hors économie sociale et solidaire) que l'économie publique.

* Si la rémunération est supérieure à 3 SMIC mensuels ou si la durée d'emploi dépasse 30 jours et 120 heures et que le rapport nombre d'heures/durée est supérieur à 1,5, on considère que l'on est en présence d'un poste non annexe. www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/poste.htm



UNE DIVERSITÉ D'ACTEURS

Les acteurs culturels représentent 18 % des établissements employeurs de l'économie sociale et solidaire et représentent 3,4 % des effectifs et 3,5 % des ETP.

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		ETP		RÉMUNÉRATIONS BRUTES	
Arts du spectacle vivant	4 290	73,3 %	6 471	56,9 %	205 275 431	55,9 %
Activités de soutien au spectacle vivant et gestion de salles de spectacle	408	7,0 %	1 434	12,6 %	46 373 796	12,6 %
Enseignement culturel	315	5,4 %	932	8,2 %	25 060 980	6,8 %
Audiovisuel et multimédia	360	6,2 %	1 101	9,7 %	38 696 706	10,5 %
Arts visuels	256	4,4 %	267	2,3 %	6 825 838	1,9 %
Autres activités culturelles	222	3,8 %	1 158	10,2 %	44 754 202	12,2 %
TOTAL PÉRIMÈTRE CULTURE	5 851	100,0 %	11 363	100,0 %	366 986 953	100,0 %
PART DE LA CULTURE DANS LE TOTAL ESS	18,0 %		3,5 %		3,4 %	

* Autres activités culturelles : activités d'architecture, édition et librairie, traduction et interprétation, presse, gestion de bibliothèque, gestion des monuments historiques
Sources : Observatoire régional de l'ESS IDF, d'après Insee - CLAP 2010

Le champ culturel de l'économie sociale et solidaire couvre de nombreuses disciplines et secteurs d'activités, au sein de différents établissements.

De nombreux salariés peuvent intervenir dans plusieurs organisations au cours d'une même année. Le multi-salariat et la diversité des supports à l'emploi sont des caractéristiques importantes.

La répartition des salariés et des établissements questionne l'organisation des supports d'activités ; en effet dans l'économie sociale et solidaire, les établissements culturels sont souvent de petite taille.

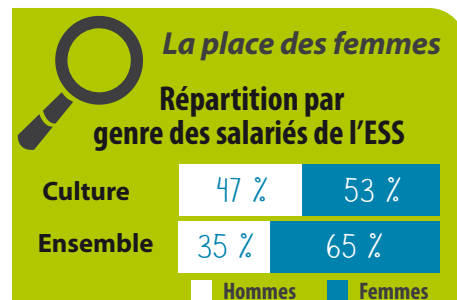
Les établissements employeurs de l'économie sociale et solidaire représen-

tent 20,5 % des établissements culturels franciliens et seulement 5,7 % des effectifs salariés (5,5 % des ETP). Les rémunérations versées représentent quant à elles 3,8 % de l'ensemble de la culture.

Les employeurs culturels de l'économie sociale et solidaire se distinguent dans trois secteurs d'activités : les arts du spectacle vivant, l'enseignement culturel et la gestion des salles de spectacles (1 salle sur 2 est gérée par une association ou une coopérative).

Pour rompre l'isolement, les acteurs culturels cherchent à se regrouper dans des fédérations représentatives, organisées le plus souvent par discipline, comme par exemple la confédération des réseaux

départementaux de lieux de musiques actuelles/amplifiées en Île-de-France (RIF) ou le réseau des arts vivants en Île-de-France (RAVIV). Différents échelons territoriaux peuvent être considérés : la région, le département, le bassin de vie.



Source : Observatoire régional de l'ESS IDF, d'après Insee - CLAP 2010 - Champ : Effectifs au 31-12-2010

Même si la place des femmes est importante dans les effectifs salariés, on note qu'elles sont moins présentes dans les fonctions de direction (45 % des femmes sont cadres contre 56 % des hommes) et les instances de décision (conseil d'administration, bureau).

Pour aller plus loin :
Collectif francilien d'égalité homme-femme dans l'art et la culture : www.hf-idf.org

DES CONDITIONS D'EMPLOI FRAGILES

Les activités culturelles sont fragmentées dans le temps et soumises à une saisonnalité particulière (exemple du calendrier scolaire pour l'enseignement culturel, la création et la diffusion pour le spectacle vivant).

Alors que les données ci-dessus prennent

en compte uniquement les postes non-annexes (cf Méthodologie générale page 1), il est important de préciser qu'un volume important de l'emploi n'est ainsi pas comptabilisé ici (intermittents, postes à temps partiels comme par exemple les animateurs en centre de loisirs).

DES PROFILS DE SALARIÉS MULTIPLES

Les données présentées ici prennent en compte uniquement les salaires versés. Toutefois, d'autres modalités de rémunération existent pour ces professionnels.

Voici l'exemple d'une salariée (régisseuse son et auteure), exerçant

plusieurs activités et percevant ainsi différentes rémunérations.

« Anne intervient deux demi-journées par semaine dans un institut de formation d'ingénieur du son. Elle assure la régie de deux spectacles de danse contemporaine et d'un opéra pour trois soirées. Pour l'un d'entre eux, elle a participé à la création

sonore sur laquelle elle doit encore réaliser quelques ajustements. Elle écrit également une pièce. Elle est donc à la fois, vacataire pour l'université, salariée en CDD d'usage (intermittence) et rémunérée en droit d'auteur pour ses activités d'écriture ».

LA CULTURE, ACTRICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES

Forces du développement économique et social des territoires, les acteurs culturels répondent à des besoins locaux en proposant une offre au plus près des territoires. Les différents lieux d'animation socioculturelle, par exemple, dynamisent les quartiers dans lesquels ils sont implantés en proposant

des activités culturelles et de loisirs, auxquelles s'ajoutent souvent la diffusion de spectacle vivant, dont les musiques actuelles.

Au-delà des richesses directes créées par ces activités (emploi direct et indirect, échanges économiques, etc.),

il existe toute une partie de richesses « invisibles » au sens strict du développement économique : culture de proximité, enrichissement et complémentarité de l'offre éducative, éducation populaire, citoyenneté, lien social, qualité de vie, lutte contre les discriminations, vitalité et attractivité des territoires...

DES PARTENARIATS NÉCESSAIRES AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les acteurs culturels révèlent et répondent à des besoins sociaux qui correspondent parfois aux champs de compétences de l'Etat ou des collectivités territoriales (exemple de l'enseignement des pratiques artistiques amateurs). Des partenariats sont donc nécessaires pour pérenniser et asseoir l'économie de ces activités à forte utilité sociale et bien souvent non solvables sur le marché.

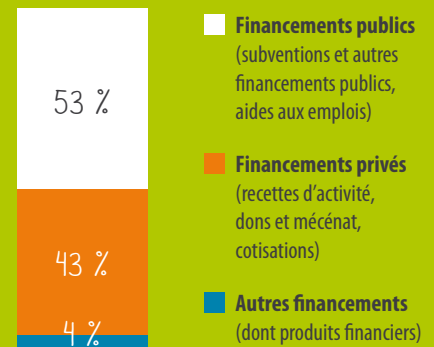
Ces dernières années, on constate une forte évolution des modalités de contractualisation : d'un soutien à l'initiative et à l'innovation par le biais de subventions, on s'achemine vers une logique de prestations de services (marchés publics, appels à projets...). Toutefois, des collectivités agissent au quotidien pour favoriser l'initiative : prêt de salles, mise à disposition de ressources humaines et de moyens techniques, mise en réseau d'acteurs...

Face à cette mutation des financements, les acteurs culturels se trouvent contraints d'augmenter leurs ressources propres (hausse des cotisations et des prestations) au risque de s'éloigner des principes d'accès à la culture pour tous et de mixité sociale, et d'être amenés à disparaître.

« *L'environnement de l'association et son rapport au territoire fondent sa solidité au moins autant que le niveau de ses fonds propres ou l'équilibre de ses comptes.* » selon Denis Dementhon, directeur du développement territorial à France Active.

Les acteurs culturels et l'ensemble des parties prenantes (institutions, collectivités, syndicats, fédérations, usagers...) doivent alors innover pour pérenniser leurs activités tout en conservant leurs spécificités.

Repères sur les financements : répartition du budget moyen des associations culturelles et de loisirs*



* Enquête nationale 2011 réalisée par Mut'Asso avec l'appui technique de Viviane Tchernonog, CNRS, Centre Matisse - www.cPCA.asso.fr

UNE SOLIDARITÉ ENTRE ACTEURS



MJC Club de Créteil propose des activités culturelles et sportives

Le bénévolat est une composante essentielle du milieu associatif que l'on retrouve également dans le secteur culturel. Ces ressources humaines permettent le fonctionnement des associations employeuses et assurent les activités des associations non employeuses. Elles sont sous-estimées et leur valorisation dans les résultats de l'association n'est pas encore systématique.

Les acteurs culturels inventent et renouvellent des pratiques de coopération (prêt de local, de matériel, mise en commun de ressources humaines et/ou matérielles) et questionnent l'évolution des logiques historiques de solidarité (taxes sur billetterie et achats de CD...) mises en place au travers d'organismes tels que le CNC, le CNV, la SACEM*... Enfin, le développement d'internet

favorise le recours à des formes de participation citoyenne (appel à l'épargne solidaire, pré-achat...), la mobilisation de réseaux sociaux et le financement partiel de projets.

* Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)
Centre national de la chanson, de la variété et du jazz (CNV)
Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM)

DES FILIÈRES EN MUTATION

La structuration des acteurs des filières culturelles s'est opérée de manière empirique. Cet ensemble d'acteurs qui s'entrecroisent au sein de circuits commerciaux, associatifs et publics, nécessite une analyse par discipline (spectacle vivant, livre, cinéma, art plastique...). Dans le spectacle vivant et la musique en particulier, qu'il s'agisse d'une compagnie, d'un groupe de musique ou d'un producteur, d'une salle de spectacle ou d'un festival, on observe une multitude d'entreprises indépendantes qui se trouvent confrontées aux phénomènes de concentration des grands groupes de l'industrie phonographique ou du numérique.

Même si, selon Philippe Henry*, la « production de la valeur économique se fait tout au long de la chaîne des acteurs sociaux impliqués... », elle se répartit très inégalement entre ceux-ci. Notamment, l'amont concepteur et productif de la filière fournit la matière sur laquelle portera cette valorisation, sans disposer le plus souvent des moyens économiques directs suffisants pour couvrir ses frais de recherche et de première réalisation ». Les acteurs de l'économie sociale et solidaire se situent majoritairement à ce niveau là (création, enseignement, médiation et transmission). Plusieurs économistes pointent aujourd'hui l'urgence de régu-

ler, réinventer des modèles pour une meilleure solidarité entre les différents maillons de ces filières : quid de la prise en charge des incertitudes du processus de création d'une œuvre par les équipements de diffusion ou par les industries de programmes et de transmission ?

Quelle production aujourd'hui pour la filière du spectacle vivant ? Philippe Henry - Décembre 2009 - IRMA

Musiques actuelles : ça part en live ! Gérôme Guibert - 2013 - IRMA

*Philippe Henry - Maître de conférences au département Théâtre - Université Paris 8 - Saint-Denis



La Réserve des Arts, plateforme de récupération et de valorisation de rebuts d'entreprise pour fournir les professionnels de la création

DES COOPÉRATIONS TERRITORIALES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE CULTURELLE

Les dynamiques de coopération observées un peu partout en France sont plurielles. Initiées par les entrepreneurs et dirigeants, certaines agrègent d'autres acteurs du tissu économique, collectivités territoriales, habitants... à différentes échelles (communale, intercommunale, départementale) ou au sein d'une filière. Il peut s'agir de collectifs d'acteurs

informels ou regroupements plus formalisés (associations, société coopérative d'intérêt collectif, etc). On les retrouve sous des appellations variées, suivant leur histoire et leur réseau d'appartenance : cluster, pépinière, grappe, pôle territorial de coopération économique (PTCE).

www.atelier-idf.org/ptce



« La libre concurrence et la propriété individuelle, principes fondateurs du capitalisme libéral, ne favorisent pas la diversité culturelle. Ces principes

incitent à la constitution de grands groupes industriels qui absorbent les « petits » pour gagner des marchés. Ils génèrent donc « l'uniformité » antagonique avec le développement culturel. Il

est donc primordial de s'attacher à substituer à ces principes ceux de l'ESS : coopération, solidarité, propriété collective, ... etc., si l'on veut préserver la diversité culturelle et favoriser la création. »

Eric Forti

Président du comité de pilotage de l'Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire en Île-de-France, Président de la CRESS IDF et Vice-Président de l'Atelier



FOCUS

Exemple de PTCE francilien : « Fontaine O Livres », un rassemblement d'acteurs du monde du livre



« Fontaine O Livres » est une association créée en 2006 qui a pour objectif de soutenir et promouvoir les acteurs de la filière livre

sur le Nord-Est francilien. En agissant sur les franges d'une filière dominée par les grands groupes éditoriaux et en faveur de l'édition indépendante, ces acteurs contribuent à la richesse de l'offre éditoriale (biblio-diversité) mais leurs marges de manœuvre financières sont étroites et les incitent à trouver des solutions collaboratives.

« Fontaine O Livres » anime un réseau d'une cinquantaine de structures (professionnels indépendants de la filière livre avec tous types de statuts juridiques : SARL, associations, coopératives, indépendants en CAE...). Elle héberge et accompagne des structures au sein d'une pépinière ; 10 structures ont été accompagnées en 4 ans, contribuant à créer et consolider 21 emplois.

www.fontaineolivres.com
www.atelier-idf.org/ptce



Concert – Papafar, organisé par Fairplaylist et l'Atelier

LA MUSIQUE ÉTHIQUE

Les acteurs de la musique éthique (équitable, solidaire) remettent en question les modes de création et de diffusion des « supermarchés culturels ». La production est confiée à des labels indépendants et la diffusion est assurée par des disquaires, des plateformes en ligne et des labels tous indépendants. La suppression des intermédiaires permet une meilleure rémunération des artistes et une meilleure maîtrise de la diffusion. Face à la montée du numérique et à l'évolution du secteur qui en découle, les acteurs s'organisent afin de garder le contrôle sur leurs productions.

La billetterie mise à nue, concept mis en place notamment par FlairPlaylist, permet une véritable transparence sur l'utilisation des recettes des événements. Grâce à des partenariats avec un réseau de distribution particulier (disquaires indépendants, magasins bio, boutique de mode éthique), la diffusion des œuvres privilégie les circuits courts et permet de les diffuser à un tarif unique.

Tout en promouvant une grande diversité culturelle et artistique, ces initiatives ont à cœur de promouvoir des artistes locaux.



Pour aller plus loin

CD1D est une fédération nationale de labels indépendants. C'est une plateforme de diffusion et de distribution alternative de musique ainsi qu'une plateforme de vente en ligne équitable, du producteur à l'auditeur.

www.cd1d.com

Fairplaylist, association fondée en 2003, a pour but le soutien à la création et à la diversité musicale, en intégrant les notions d'équité et de solidarité dans la musique enregistrée et le spectacle vivant.

www.fairplaylist.org

Music-Ethic est un outil d'information, de formation, de dialogue et d'expérimentation pour tous les acteurs de la filière musicale et du grand public.

www.music-ethic.org



Petit Bain – espace culturel. Crédit Photo : ©lan Rivera

LES CIRCUITS COURTS CULTURELS

Afin de favoriser les interactions entre artistes et citoyens et soutenir les créations locales, des initiatives reprenant le concept des AMAP* ont vu le jour, notamment dans les milieux étudiants. Les Associations pour le Maintien des Alternatives en matière de Culture et de Création Artistique (AMACCA) proposent à des adhérents un « panier » trimestriel, pouvant être garni de différentes manières : des places de spectacles/concerts, un magazine, un

livre, une BD, des bons pour des ateliers de création, des informations sur la vie culturelle locale...

Les AMACCA sont un dispositif de développement local qui permet aux habitants de s'emparer des politiques culturelles grâce à un modèle économique innovant qui met en avant la contribution et la responsabilité de tous pour faire de la culture un bien commun démarchandisé. Il crée un espace citoyen

inédit, participatif et démocratique, qui respecte la diversité des territoires et de leurs habitants selon les chartes éthique et de fonctionnement des AMACCA.

Pour aller plus loin :

www.reseauculture21.fr/amacca

*AMAP : Association pour le maintien de l'agriculture paysanne

Un modèle économique à ré-interroger, de nouvelles solidarités à inventer, des supports à l'emploi et à l'activité à consolider, la question de l'utilité sociale : autant de chantiers auxquels les entreprises culturelles doivent faire face. Pour cela, les acteurs culturels font émerger des solutions innovantes.

DE NOUVELLES COOPÉRATIONS ET SOLIDARITÉS À INVENTER

Face à la rareté des espaces de travail, des regroupements d'acteurs et des dispositifs voient le jour. Par exemple, des compagnies de théâtre partagent un lieu de stockage de matériel. Autre exemple, les Plateaux Solidaires, dispositif porté par Arcadi*, permettent de proposer à des équipes artistiques franciliennes des espaces de répétition dans des lieux vacants (hors juillet et août). La prise en charge est entièrement gérée par Arcadi qui rémunère les lieux mis à disposition permettant aux équipes artistiques d'accéder à ces lieux gratuitement. Pendant l'été, le Réseau des Arts Vivants en Île-de-France (RAVIV) propose un dispositif de mutualisation d'espaces de travail et de répétition (financé par Arcadi) en direction des compagnies franciliennes.

Face aux problématiques d'emploi et à la difficulté d'assumer une fonction employeur dans des petites structures, plusieurs solutions se dessinent : la mise à disposition du comptable de la MJC (Maison des jeunes et de la culture) à une compagnie en résidence (1/3 temps) ; l'embauche d'un juriste spécialisé dans la circulation des artistes étrangers par la fédération pour le compte de ses adhérents...



La Cathode propose des ateliers de réalisation de films dans les quartiers franciliens

Le groupement d'employeurs (GE) est une forme associative, réunissant plusieurs structures adhérentes, autour du partage solidaire de la fonction employeur. Il permet de construire pour le salarié un emploi à temps plein en regroupant un ensemble d'activités à temps partiels. Ce type de groupement est particulièrement adapté, par exemple pour les enseignants des écoles de musique ou les animateurs socio-culturels ou pour les fonctions supports (gestion, comptabilité).

Autre format innovant né de l'économie sociale et solidaire : les coopératives d'activités et d'emploi (CAE). Elles rassemblent des travailleurs indépendants dans un cadre collectif grâce à la mutualisation de fonction support (gestion, comptabilité, accompagnement,

prospection de marchés) et de moyens (achats groupés, mutuelles, fonds de solidarité, formation, etc...).

Enfin, le regroupement au sein de réseaux, fédérations, syndicats, permet une véritable dynamique de solidarité. Ces derniers mutualisent ainsi des outils, savoir-faire, formations, services, emplois, fonds de solidarité financière, qui permettent aux acteurs culturels de se développer. Par exemple, des MJC avec leur fédération régionale, ont mis en place une formation spécifique pour les animateurs, qui vient enrichir les propositions de l'organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) de référence.

*Arcadi : Agence régionale pour la création artistique et la diffusion en Île-de-France



« Locale, porteuse de cohésion sociale et de diversité, la culture est par essence un secteur phare de l'économie sociale et solidaire.

Les associations et les coopératives culturelles sont des sources d'inspiration pour les autres entreprises de l'ESS. Elles innovent chaque jour pour imaginer des modèles économiques pérennes et bâtir des modes de fonctionnement basés sur la coopération. »

Jean-Marc Brulé
Président de l'Atelier
Conseiller régional



EXEMPLES D'INITIATIVES

- **Coopérative d'activités et d'emploi CLARA** (Coopérative de liaison des activités et des ressources artistiques)
- **CLARAbis**, première société de production organisée en CAE www.cae-clara.fr
- **Société Mutuelle pour artistes (SMart)** www.smartfr.fr
- **Mezzanine Spectacles**, groupement d'employeurs www.mezzaninespectacles.eu
- **GEANS**, groupement d'employeurs associatifs www.geans.fr

RÉSEAUX, STRUCTURES D'APPUI

- **Fédération régionale des MJC** www.mjcidf.org
- **Coordination des fédérations des associations de culture et de communication** www.cofac.asso.fr
- **Union fédérale d'intervention des structures culturelles (UFISC)** www.ufisc.org
- **Arcadi** – dispositif des Plateaux Solidaires www.arcadi.fr/actions/bdd/aide.21
- **RAVIV** (Réseau des Arts Vivants en IdF) www.reseau-raviv.org
- **Association Opale** – CNAR culture www.opale.asso.fr



Manufacture Chanson - CréditPhoto © Manufacture Chanson

Se réunir, apprendre et transmettre des savoirs autour de la chanson, c'est le projet originel de ces artistes qui créent, il y a 30 ans, les Ateliers Chanson de Paris. Avec la disparition progressive des cabarets, c'est un moyen pour eux de s'exercer. Au fil du temps, l'association se structure et développe une offre de formation pour les professionnels des musiques actuelles. L'activité commerciale prend alors une place importante, l'association devient fiscalisée.

« Progressivement, nous trouvons certaines limites à l'association précise Stéphane

Riva, gérant. Le projet était fortement porté par les salariés, l'activité devenait complexe et un décalage se faisait sentir avec notre Conseil d'Administration. Et puis, nous souhaitons financer de nouveaux projets, j'ai donc cherché un statut plus adapté à notre développement ». Ils ont choisi la Scop. « Accompagné par l'Union régionale des Scop, nous avons franchi le pas. Tout en restant dans le champ de l'ESS et en conservant collectivement ce formidable outil de travail, la coopérative nous permet de voir plus grand et d'associer les salariés aux prises de décisions. Aujourd'hui, tout est encore à inventer, une nouvelle démo-

cratie se met progressivement en place mais nous nous sentons plus en phase avec cette manière de fonctionner. »

@ Pour en savoir plus :

La transformation d'association en Scop ou en Scic :

<http://www.les-scop-idf.coop/associations>

ACP la manufacture chanson // la Scop Chanson :

<http://www.manufacturechanson.org/>

RESSOURCES

📖 Publications

- *L'accompagnement du secteur culturel de l'économie sociale et solidaire*, C2RA IDF – 2012
- *Panorama de l'économie sociale et solidaire en Île-de-France n°3*, Observatoire régional de l'ESS en Île-de-France – Déc. 2012
- *Les associations culturelles employeurs en France*, Opale/CNAR Culture – Nov. 2008
- *Culture et développement durable*, Arcadi / Réseau culture 21/ARENE IDF – 2011
- *Culture et développement durable : Initiatives en Île-de-France*, ARENE IDF – Sept. 2011
- *État des lieux des structures adhérentes des réseaux départementaux de musiques actuelles / amplifiées en Île-de-France*, le RIF – Fév. 2013

- *Territoires de la danse en Île-de-France*, ARCADI – Déc. 2012
- *Spectacle vivant / Activités culturelles : Pratiques en amateur*, COFAC – Juris Edition – Juil. 2013
- *L'artiste pluriel : démultiplier l'activité pour vivre de son art*, Marie-Christine Bureau, Marc Perrenoud, Roberta Shapiro - 2009

@ Webographie

- *Dossier La Mutualisation en question*, IRMA – Centre d'information et de ressources des musiques actuelles www.irma.asso.fr/La-mutualisation-en-question
- *Espace Mutualisation* – Opale www.culture-proximite.org/rubrique.php3?id_rubrique=49

- *Manifeste de l'UFISC pour une autre économie de l'art et de la culture* - 2007

www.ufisc.org/presentation-de-l-ufisc/manifeste-statuts/item/100-manifeste-de-lufisc-pour-une-autre-economie-de-lart-et-de-la-culture.html

☆ La sélection de l'Atelier

- *Pour une autre économie de l'art et de la culture*, Bruno Colin et Arthur Gautier – 2008 – ESS.Q.3.3/003
- *L'artiste et l'entrepreneur*, Norbert Hillaire – 2008 – ESS.Q.3.5/001
- *L'artiste et ses intermédiaires*, édité par SMartbe – 2010 – ESS.Q.3.5/009

CONTEXTE

Cette publication s'inscrit dans le cadre d'une démarche collective, initiée par l'Observatoire régional de l'économie sociale de Bretagne, ayant associé plusieurs Observatoires régionaux de l'économie sociale et solidaire, l'Observatoire national de l'économie sociale et solidaire et le Centre National d'appui et de ressources de la culture (CNAR culture) porté par l'association Opale. Cette démarche s'est traduite par la réalisation d'une commande mutualisée de données statistiques auprès de l'Insee.

MÉTHODOLOGIE

Le périmètre statistique de l'économie sociale et solidaire a été établi conjointement par le CNCRES, la DIIESES (Délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation et à l'économie sociale) et l'Insee.

Le périmètre culturel utilisé est celui établi par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Les données sont issues des sources CLAP et DADS de l'Insee, pour l'année 2010.

Ont collaboré à la rédaction de ce document :

Eva Camps (COFAC), Stéphanie Molinero (ARCADI), Lucile Rivera (Opale – CNAR Culture), Cholé Sécher (UFISC – Actes-If).

MÉTHODOLOGIE de l'observation culturelle

La démarche d'observation est nécessaire pour appréhender de manière efficace un secteur aussi hétérogène. Elle permet d'alimenter des réflexions notamment autour des outils d'évaluation et d'aide à la décision.

Ces démarches d'observation sont multiples et poursuivent des objectifs divers : observation participative et partagée (OPP), observation des membres d'un réseau, observation des financements, observation de l'impact des actions culturelles ...

Pour aller plus loin :

www.observatoire-ess-iledefrance.fr
Rubrique Chiffres clés par thématique

PRÉSENTATION



LE RÉSEAU DES OBSERVATOIRES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire

Créé en 2010 par l'Atelier – Centre de ressources régional de l'économie sociale et solidaire et la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire d'Île-de-France (CRESS IDF), l'Observatoire poursuit les finalités suivantes : fournir aux acteurs de l'ESS et aux acteurs publics des données scientifiques quantitatives et qualitatives fiables, permettant de mieux comprendre l'économie sociale et solidaire aujourd'hui et d'accompagner son développement futur.

www.atelier-idf.org
www.cressidf.org

L'Observatoire régional de l'ESS en Île-de-France

fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, réseau d'expertise mis en place par les Chambres régionales de l'ESS (CRESS) et le CNCRES. Lieux de convergences et de mutualisation des travaux sur l'ESS, les Observatoires de l'ESS s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, afin d'assurer des services d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective.

www.cncres.org

Centre régional de ressources et d'animation (C2RA)

L'Atelier assume la mission d'animation régionale de la chaîne d'accompagnement des entreprises de l'économie sociale et solidaire (C2RA). Le dispositif local d'accompagnement (DLA), acteur clé de cette chaîne, vise notamment à accompagner la structuration des acteurs culturels. Pour cela, un plan d'accompagnement a été élaboré conjointement par Opale (CNAR culture) et différentes organisations d'acteurs : la Coordination des Fédérations des Associations de Culture et de Communication (COFAC) et l'Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelle (UFISC).

Partenaires financeurs :

